Paris, le 15 janvier 2018

A la suite du désengagement partiel des pouvoirs publics, l'association InfoMIE se voit contrainte de réduire son activité.

InfoMIE, association rassemblant une multiplicité d'acteurs divers œuvrant dans le champ de la protection des mineurs isolés étrangers, se voit contrainte de fermer momentanément son site. Ce centre de ressources constitue pourtant l'unique source d'information spécialisée au sujet de ces enfants particulièrement vulnérables, information dont la qualité et l'intérêt sont salués (60 000 visites mensuelles du centre ressources).

Depuis plusieurs années, InfoMIE propose de nombreux services grâce au travail de son unique coordinatrice et l'appui de ses membres. InfoMIE a développé de nouvelles activités pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, mais aussi pour apporter plus largement une information objective, exhaustive au nombre croissant d'acteurs confrontés aux complexités des accompagnements de ces enfants en danger.

Au moment où le gouvernement prépare une réforme d'ampleur sur les questions de l'évaluation et de l'accueil provisoire d'urgence des mineurs isolés, le manque de soutien des pouvoirs publics à une association comme InfoMIE interpelle sérieusement. Nous ne pouvons exclure l'hypothèse d'un désintérêt. Si tel était le cas, cela constituerait un signe extrêmement préoccupant pour le respect des droits de l'enfant en France, au moment où de nouveaux acteurs – les services de l'Etat – vont devoir se confronter aux situations nouvelles et complexes de ces enfants en danger.

Le Conseil d'administration d'InfoMIE et les membres signataires du présent communiqué, exhortent donc le premier Ministre à étudier la question du financement d'InfoMIE compte tenu de son utilité pour les mineurs isolés, les associations mais également les services de l'Etat et des collectivités qui sollicitent également nos services.

Contact Presse :
Aurélie Guitton,
Coordinatrice de la plateforme nationale InfoMIE
01.45.35.93.54
07.62.48.22.07

Listes des signataires :

- **Membres d'InfoMIE signataires :**

Les associations suivantes :

- l'ADMIE, Association de défense des mineurs isolés étrangers ;
- le Centre Primo Levi ;
- la CIMADE
- la Croix Rouge Française ;
- DEI-France, Défense Enfants International – France ;
- ECPAT France ;
- Espoir Jeunes-Errants ;
- la Fondation Grancher ;

- Association Foyer les Algues ;
- France Terre d'Asile
- le GISTI, Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s ;
- le JDJ, Journal du Droit des Jeunes ;
- Hors la Rue ;
- Imaje Santé
- la Ligue des droits de l'homme ;
- Médecins du Monde
- Parcours d'Exil ;
- RAIH, Réseau Accueil Insertion Hérault ;
- Le Secours Catholique – Caritas France
- Solidarité Laïque ;
- l'UNICEF France ;
- l'UNIOPSS ;
- la Voix de l'enfant

Ainsi que les adhérent.e.s individuel.le.s membres d'InfoMIE suivant.e.s :

- Me Dominique Attias, Avocate, Barreau de Paris ;
- Mr Corentin Bailleul, Juriste
- Pr. Thierry Baubet, Pédopsychiatre, Hôpital Avicenne ;
- Me Catherine Brault, Avocate, Barreau de Paris ;
- Me Catherine Daoud, Avocate, Barreau de Paris ;
- Me Emilie Dewaele, Avocate, Barreau de Lille ;
- Mme Edwige Fourot, Assistante sociale retraitée ;
- Me Brigitte Jeannot, Avocate, Barrreau de Nancy ;
- Mme Arlette Milosavljevic, Assistante sociale retraitée ;
- Dr Sevan Minassian, Pédopsychiatre, Hôpital Cochin ;
- Me Isabelle Roth, Avocate, Barreau de Paris ;
- Mme Alexandra Vié, Sociologue

- **Partenaires et soutiens d'InfoMIE également signataires** :

- L'ADDE – Avocats pour la défense des droits des étrangers
- Le Comité Génération.S Antibes
- La FSU, Fédération Syndicale Unitaire
- RESF
- Le Syndicat des Avocats de France (SAF) ;
- Le SNUTER-FSU
- Le SUPAP-FSU
- Le Syndicat de la Magistrature
- L'association TOUS CITOYENS !
- Me Julie Bonnier, Avocate, Barreau de l'Essonne ;
- Me Emmanuel Daoud, Avocat, Barreau de Paris, Membre du Conseil de l'Ordre ;
- Me Mireille Damiano, Ancienne Présidente du SAF et Avocate, Barreau de Nice ;
- Me Claire Dujardin, Avocate, Barreau de Toulouse ;
- Me Florence Duvergier, Avocate, Barreau de Grenoble ;
- Mme Roselyne Gonlé-Lhuillier, Magistrate syndiquée (Syndicat de la Magistrature)
- Me Sophie Hassid, Avocate, Barreau de Lyon ;
- Mme Suzel Hurter, Chef de service
- Mr François-Régis LACROIX , membre de la Ligue des Droits de l'Homme , magistrat honoraire à Lyon
- Mme Sophie Laurant, ancienne coordinatrice d'InfoMIE et actuelle coordinatrice du programme MNA Délégation IDF de Médecins du Monde ;
- Me Kristel Lepeu, Avocate, Barreau du Val de Marne ;

- Me Marie-Catherine Letellier, Avocate, Barreau de Valence ;
- Me Florence Neple, Avocate, Barreau de Lyon ;
- Me Laurie Quinson, Avocate, Barreau de Marseille
- Le collectif "Solidarité Migrants-Collectif 06" : Artisans du monde 06 – ATTAC France – Citoyens solidaires 06 – Défends Ta Citoyenneté – DIEM 25-06 - Etudiants solidaires 06 – FCPE – FSU 06 – Ligue des Droits de l'Homme Paca (LDH) – Mouvement de la Paix – MRAP 06 – Planning familial 06 – RESF 06 – Roya Citoyenne – Solidaires 06 – Syndicat des Avocats de France (SAF) – Vallées solidaires 06

  Avec le soutien de :

  Alternatives et Autogestion 06 – Ensemble ! 06 – Europe Ecologie Les Verts 06 – La France Insoumise 06 – NPA 06 – Parti de Gauche 06